

المملكة المغربية
وزارة التربية الابتدائية والتكنولوجيات
التكوين المهني



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

المملكة المغربية
وزارة التربية الابتدائية والتكنولوجيات
التكوين المهني

Stratégie Nationale de la Formation Professionnelle 2021

La formation partout, pour tous et tout au long de la vie



Fondements

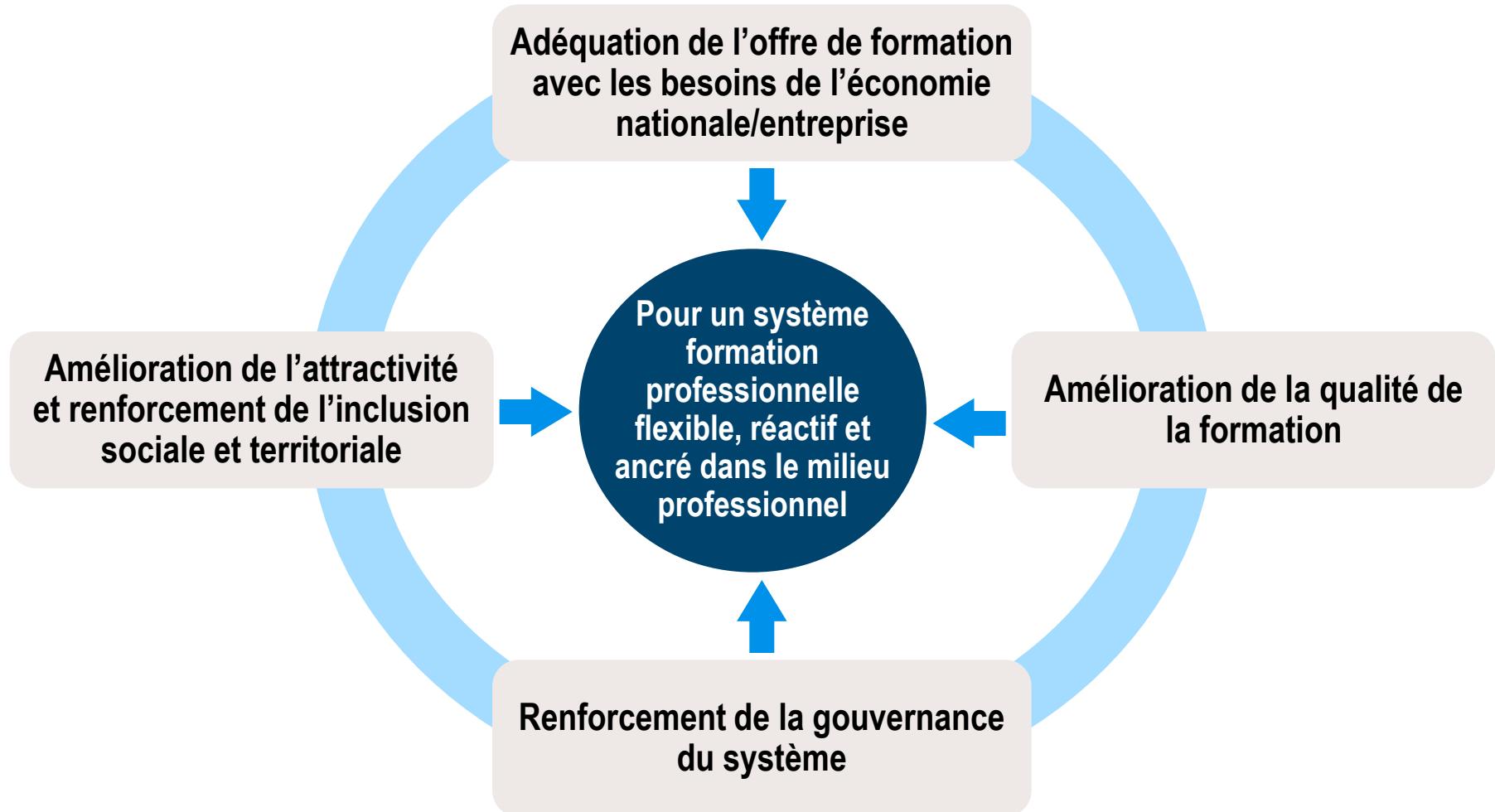
Orientations Royales

Constitution 2011

Programme Gouvernemental

Vision stratégique de la réforme 2015-2030

Enjeux



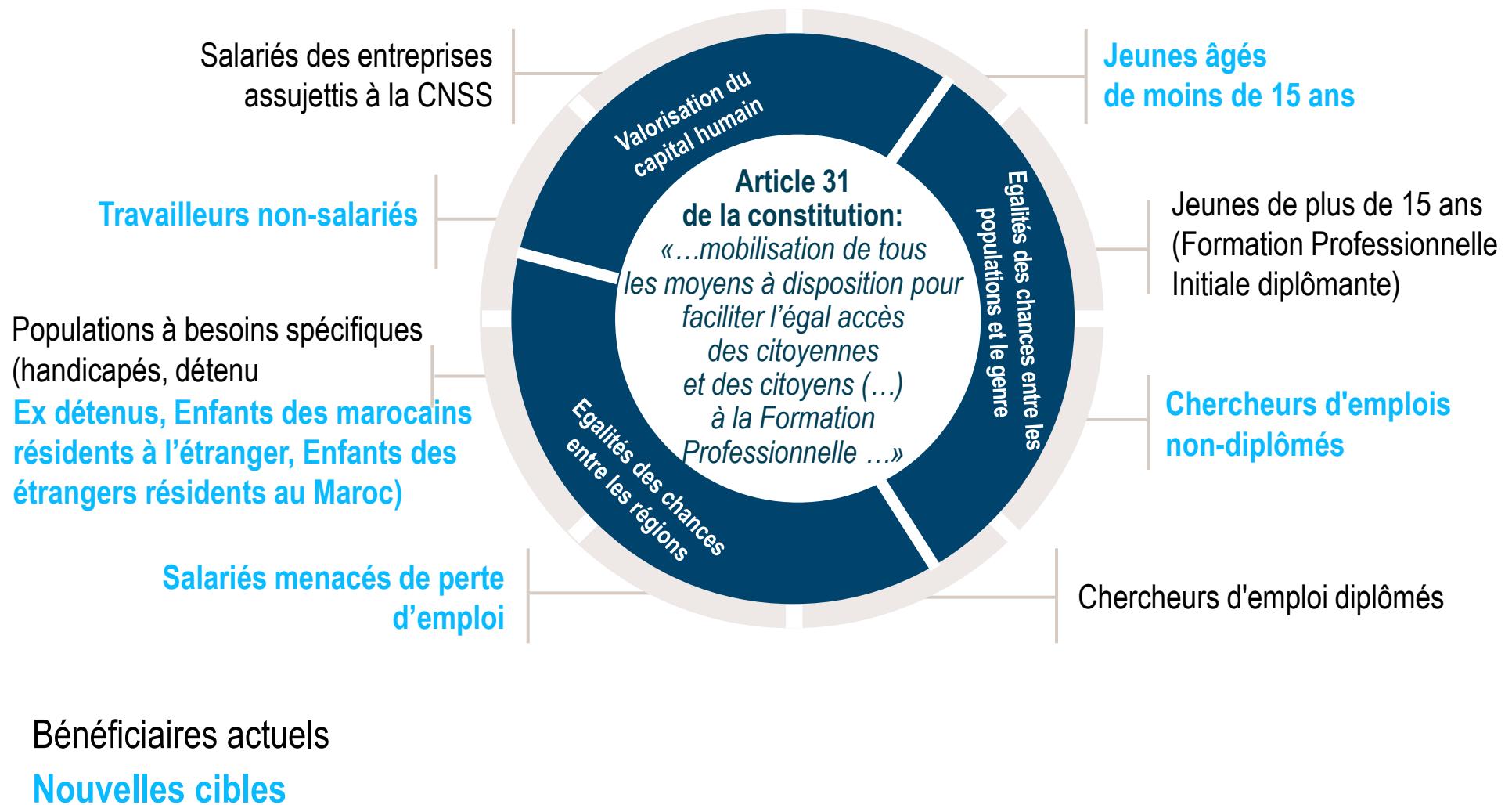
Nécessité d'élaboration d'une stratégie nationale pour hisser la formation professionnelle à la hauteur des ambitions du développement économique et social du Maroc et valoriser son capital humain

Objectifs stratégiques

Vision :

Une formation professionnelle de qualité partout,
pour tous et tout au long de la vie, au service du développement
et de la valorisation du capital humain et pour une meilleure compétitivité de l'entreprise

Objectifs stratégiques	Axes stratégiques					
	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Axe 6
I	Garantir le droit à la formation professionnelle : inclusion sociale et territoriale Formation de 10 millions de citoyennes et citoyens					
II	Améliorer la compétitivité de l'entreprise en tant qu'acteur et espace privilégié de formation : Formation de: •50% des stagiaires en formation en milieu professionnel •20% des salariés en formation continue par an	Une offre de formation étendue et inclusive	Une offre de formation guidée par la demande	L'Entreprise au cœur du dispositif de formation	Un dispositif de formation axé sur l'amélioration continue de la qualité	La valorisation de la voie professionnelle par une meilleure articulation des composantes du système de l'Education et de la Formation
III	Maximiser l'insertion professionnelle par l'amélioration continue de la qualité de la formation : 75% à l'horizon 2021					
IV	Intégrer EN-FP pour une meilleure attractivité de la FP et pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs vocations					
V	Renforcer la gouvernance de la politique publique de la FP induisant performance et synergie					Une gouvernance intégrée et renouvelée pour une meilleure efficacité et efficience du dispositif de la formation professionnelle



Formation professionnelle initiale pour tous

- Encourager l'accès de tout individu à la formation
- Donner la priorité aux jeunes issus de ménages à revenu limité, du milieu rural et des populations à besoins spécifiques

Formation continue

Nouvelles populations cibles: Travailleurs non-salariés, travailleurs en cours de changement d'emploi ou de perte d'emploi

Nouveaux droits :

- Crédit temps formation (2 jours par an) ;
- Validation des acquis professionnels
- Formation aux **compétences clés** et promotion de l'auto emploi.

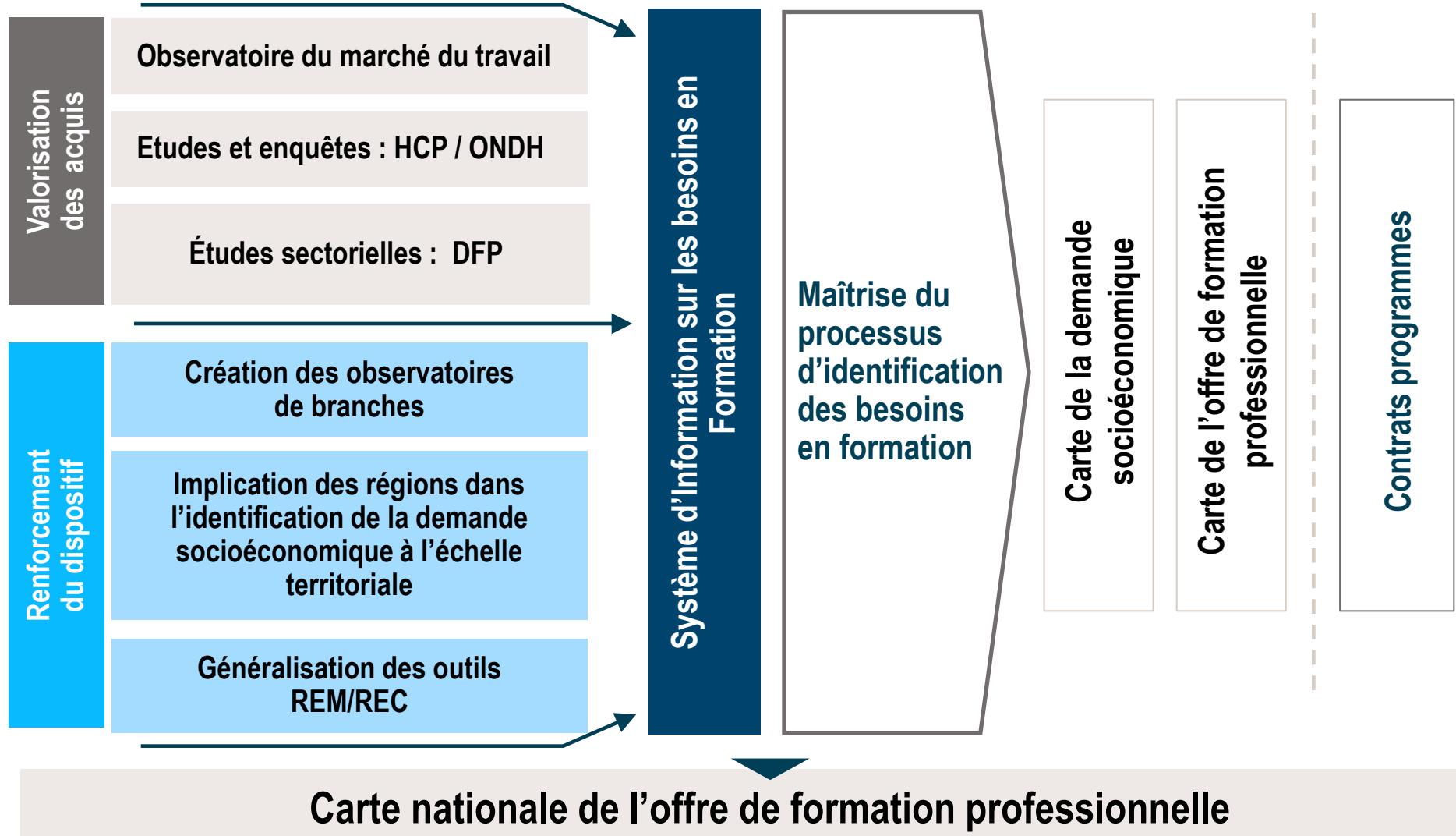
Formation à distance

- Renforcer les types et les méthodes de formation
- Ouvrir davantage le SFP notamment aux populations issues des zones ne disposant pas d'infrastructures de formation pour des filières appropriées

FP Privée

- Complémentarité et synergie entre les secteurs public et privé
- Amélioration de l'attractivité de l'investissement dans le secteur
- Utilisation optimale de la capacité d'accueil
- Renforcement du partenariat
- Amélioration de la gouvernance et de la qualité

Mise en place d'un système intégré d'identification des besoins et de construction de l'offre de formation professionnelle



Consécration de l'Entreprise entant qu'espace privilégié de formation, corollaire de la qualité

50% des effectifs en formation en milieu professionnel

La formation continue au service du développement de l'entreprise et droit reconnu au salarié

20 % par an des salariés bénéficiaires de la formation continue à l'initiative de l'entreprise à l'horizon 2021

16 % par an des salariés bénéficiaires de la formation continue à leur initiative

Institutionnalisation de la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle

Opportunité pour l'entreprise de satisfaire directement ses besoins en compétences

Meilleure utilisation de la capacité d'accueil des établissements: utilisation 2 à 3 fois par an

Renforcement du processus d'acquisition des compétences : L'apprenti est imprégné de la culture et de l'organisation de l'entreprise

Augmentation du taux d'insertion des lauréats

Elargissement du champ d'intervention des GIACs

Institutionnalisation du droit à la FC au profit des salariés à travers le crédit temps formation (2 jours / an)

Développement des bilans de compétences et reconnaissance des compétences acquises durant la vie Professionnelle du salarié

Promotion socioprofessionnelle des salariés

Renforcement de l'employabilité des salariés et de la compétitivité de l'entreprise

Un système basé sur l'amélioration continue de la qualité

Professionnalisation de l'encadrement pédagogique et administratif :
Formation initiale, perfectionnement et certification

Développement des compétences clés (soft skills) pour une meilleure insertion professionnelle

Réingénierie de la FP selon une approche basée sur les compétences

Amélioration continue de la qualité

Consécration de l'entreprise en tant qu'espace privilégié de formation

Conception d'un référentiel national d'évaluation des stagiaires basé sur le référentiel des compétences

Institutionnalisation du « projet d'établissement », vecteur de l'amélioration continue de la qualité

Création d'un institut national de formation des formateurs, des directeurs et des tuteurs et la certification de leurs compétences ainsi que de la recherche en ingénierie de formation

Intégration avec l'enseignement général

- Faire émerger les vocations des jeunes pour la FP au niveau de l'enseignement primaire
- Mise en place de parcours professionnels au niveau des collèges et du baccalauréat professionnel

Développement d'un dispositif d'information et d'orientation scolaire et professionnelle

- Accompagnement des jeunes à l'élaboration de leur parcours scolaire et professionnel tout au long de la vie

Instauration des passerelles avec l'Enseignement Supérieur

- Accès aux licences professionnelles
- Accès aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce

Renforcement et diversification des niveaux et filières de formation professionnelle

FP

Cadre National de la Certification

- Crédibilité des certifications
- mobilité des individus

Mise en place de l'Institut National des Technologies et des Métiers

- Développement de formations pour l'exercice d'une activité dans le secteur privé
- Recherche / innovation
- Organisation des opérations de VAEP

Mise en place de réseaux d'établissements d'éducation nationale, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur et de campus métiers

- Espaces institutionnels d'échanges, de collaboration et de mise en commun des expériences, des moyens et des ressources pour le développement de la formation dans un ou plusieurs métiers donnés
- Cadre « d'écoute et d'observation du secteur » et de ses évolutions

Coordination de la politique nationale d'éducation et de formation :

- Mise en cohérence des politiques nationales en matière d'Education et de Formation
 - Elaboration d'une façon synchrone des cartes prévisionnelles de l'offre
 - Synergie et mutualisation des moyens
-

Consécration de la gouvernance participative du système de la formation professionnelle : gouvernance multi-niveaux

- National : **Commission Nationale**
- Sectoriel : **Commissions sectorielles**
- Régional : **Commissions régionales**
- Spécifique : **Commission des partenaires de la formation continue**

Amélioration du pilotage et de la complémentarité entre les intervenants :

- Adoption d'une loi cadre de la FP
 - Adoption de la loi relative à la Formation Continue
 - Contrat-programme conclu entre l'Etat et les partenaires concernés pour la mise en œuvre de la politique nationale en matière de Formation Professionnelle
-

Renforcement du Partenariat Public Privé**Renforcement du rôle de la Région en matière de formation professionnelle**

Dispositif de formation : vecteur de rayonnement continental

.....

Evaluation du système de la formation professionnelle

Evaluation du dispositif et de la qualité de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (à toutes les étapes y compris l'insertion des lauréats)

Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Evaluation externe des politiques de formation

Instance Nationale d'Evaluation
(Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique)

Diversification, optimisation et pérennisation des ressources financières

Etat

Entreprise

Etablissements de formation professionnelle

ONG et collectivités territoriales

Rationnaliser et maîtriser le financement du système de la formation professionnelle

Instauration des contrats programmes comme base d'allocation des ressources

Institutionnalisation d'une nomenclature budgétaire spécifique à la formation professionnelle dans les lois de finances

Renforcement de l'autonomie des établissements de formation professionnelle leur permettent de générer des ressources propres (Formation continue, prestations de services,...)

Développement des établissements de formation professionnelle mixtes public - privé

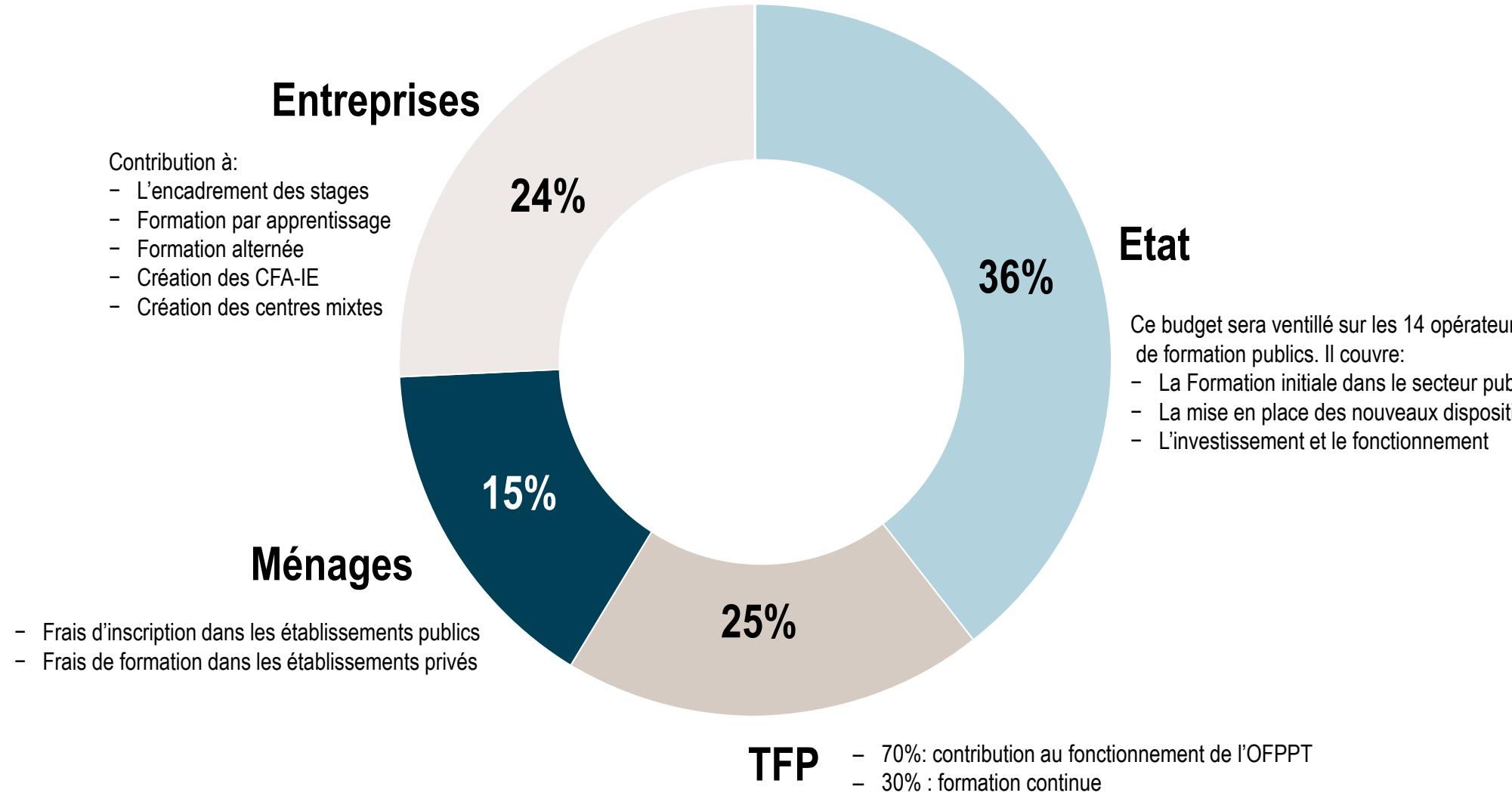
Développement des centres de formation par apprentissage intra-entreprise (CFA-IE)

Aménagement du temps d'utilisation des espaces de formation (Formation par apprentissage, formation alternée, roulement pour la formation résidentielle, cours du soir...)

Instauration d'un système de reddition de comptes et de « redevabilité » des établissements de formation

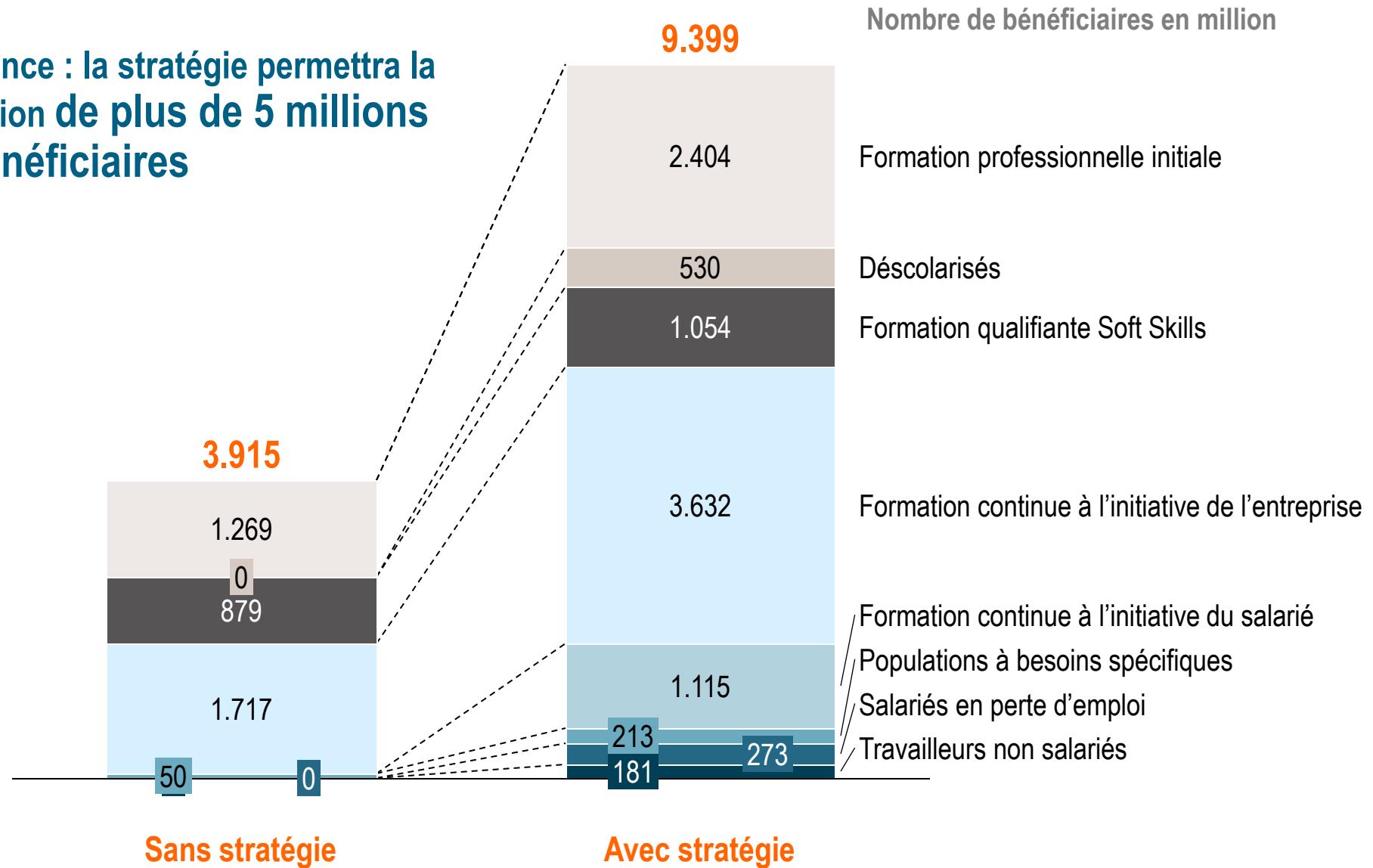
La stratégie nationale en chiffres

Poids des sources de financement de la formation professionnelle sur la période [2015-2021]

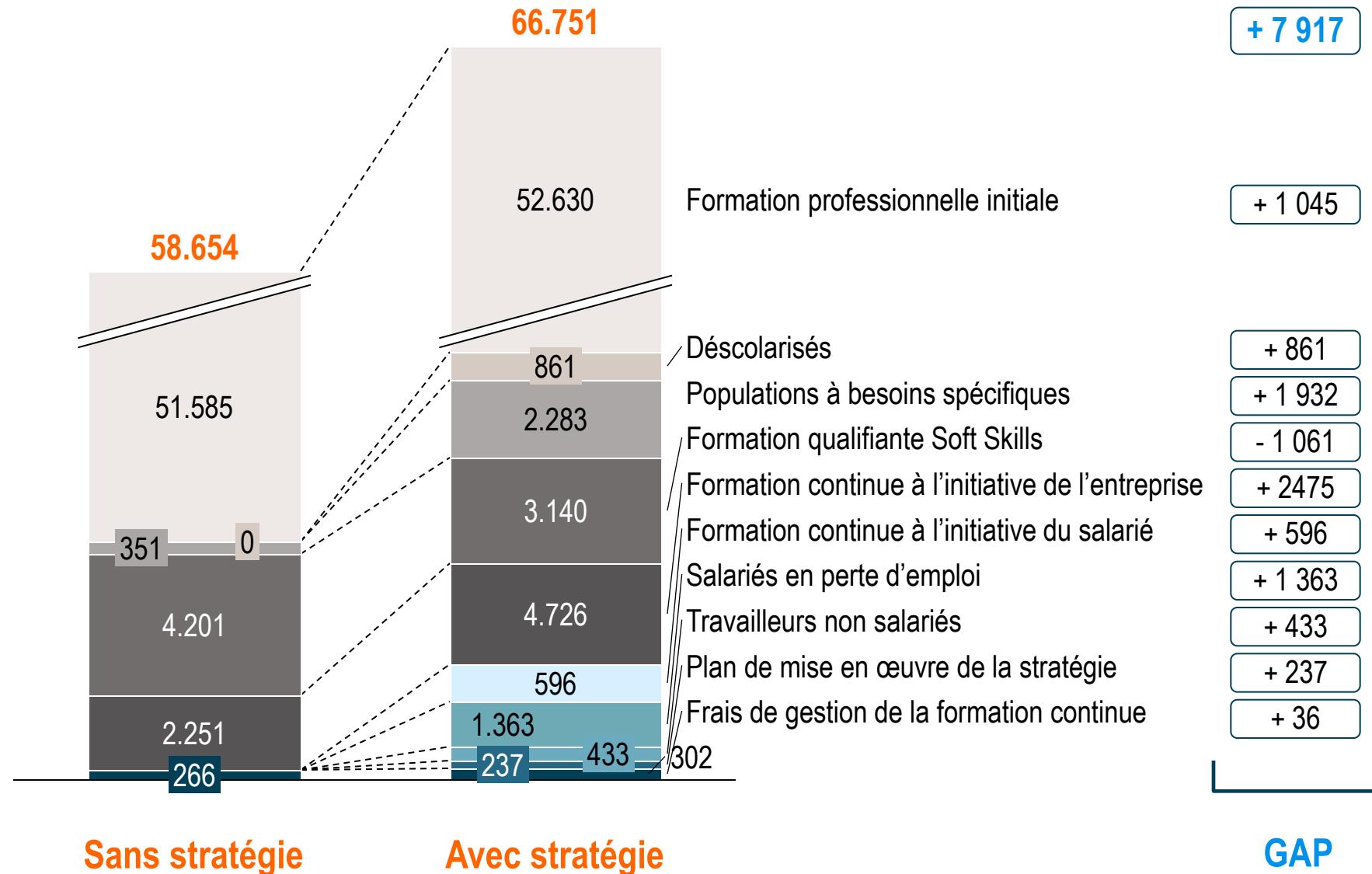


Formations et qualifications d'environ 10 million de citoyennes et citoyens sur la période [2015–2016 ; 2021–2022]

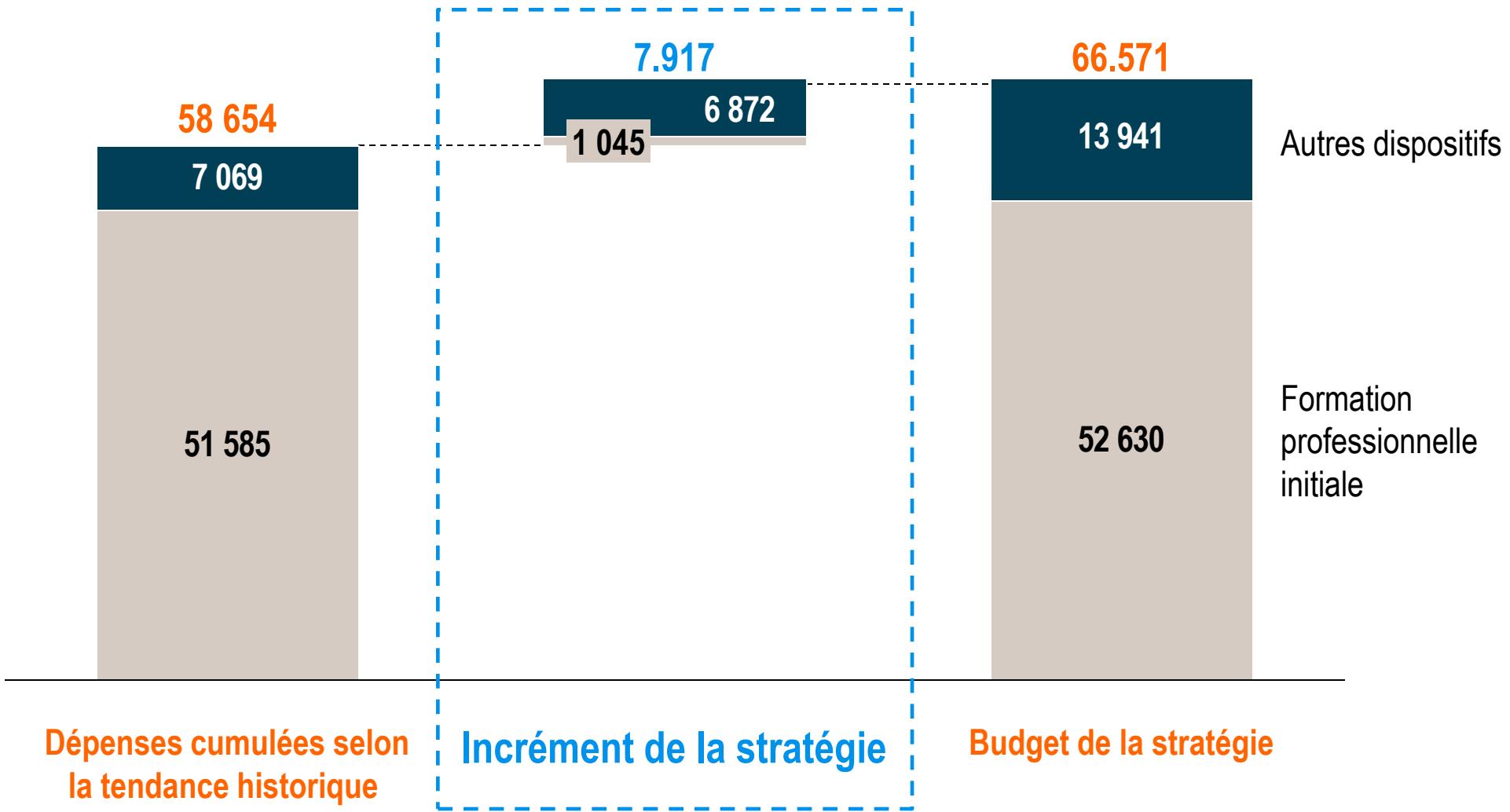
Différence : la stratégie permettra la formation de plus de 5 millions de bénéficiaires



Dépenses sur la période [2016 - 2021] en million DH



Impact de la stratégie sur les dépenses de la formation professionnelle [cumul 2015-2021 ; en milliers]





Département de la Formation Professionnelle

Avenue Med Belhassan El Ouazzani (Route Akrache), Hay Ennahda 2,
al-Takkadoum B.P. : 5015 - Rabat

Tél. : +212 (0)5 37 75 01 40/41

Fax : +212 (0)5 37 75 01 92

www.dfp.gov.ma